

COMMISSAIRES AUX COMPTES

Actualité des normes d'exercice professionnel

Le référentiel applicable à la mission de certification évolue régulièrement, tout comme les attentes exprimées lors des contrôles de qualité. Cette journée propose une revue structurée des évolutions récentes, puis leur traduction opérationnelle dans les programmes de travail, la documentation et les rapports du cabinet.

DURÉE	MODALITÉ	TARIF	DÉLAI D'ACCÈS
7 h · 1 jour	Présentiel ou distanciel	Sur devis	Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.

Mon Pôle Formation est un organisme certifié Qualiopi. La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante : **ACTIONS DE FORMATION** — certificat n° 76 31 02622 31 (SGS ICS)

01 Public visé et prérequis

PUBLIC VISÉ Commissaires aux comptes inscrits, collaborateurs confirmés et responsables de dossiers.	PRÉREQUIS Exercer ou participer à des missions en lien avec le thème de la formation.
EFFECTIF Individuel ou 2 à 10	

02 Objectifs pédagogiques

À l'issue de la formation, le participant sera capable de :

- Situer les sources du référentiel applicable à la mission de certification des comptes.
- Identifier les évolutions récentes et les points d'attention qui en découlent.
- Analyser leurs incidences sur la planification, les travaux et la documentation.
- Mettre à jour ses programmes de travail et ses modèles de dossier.
- Organiser une veille normative pérenne au sein du cabinet.

03 Programme détaillé

M1 Panorama du référentiel applicable · 2 h 00

- Se repérer dans les sources et leur articulation.
- Cadre légal et réglementaire de la mission de certification.
- Articulation entre textes légaux, normes d'exercice professionnel et doctrine.
- Sources d'information fiables et organisation de la veille.
- Atelier — Construire sa routine de veille normative (sources, fréquence, diffusion interne).

M2 Évolutions récentes et points d'attention · 2 h 30

- Comprendre ce qui change et pourquoi.
- Revue commentée des évolutions récentes du référentiel.
- Incidences sur l'appréciation des risques et la stratégie d'audit.
- Sujets récurrents relevés lors des contrôles de qualité.
- Atelier — Analyser l'impact des évolutions sur un dossier type apporté par les participants.

M3 Traduire les évolutions dans ses dossiers · 2 h 30

- Passer de la norme à la pratique documentée.
- Mise à jour des programmes de travail et des modèles de feuilles de travail.
- Formalisation des diligences nouvelles et des jugements exercés.
- Points de vigilance dans la rédaction des rapports.
- Atelier — Plan de mise à jour documentaire du cabinet, priorisé et daté.

04 Modalités pédagogiques, méthodes et moyens

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES Présentiel ou distanciel	LIEU / FORMAT Formation individuelle ou groupe de 2 à 10 participants, en intra-cabinet ou en inter-cabinets.
MÉTHODES MOBILISÉES • Pédagogie active : apports courts, ateliers et mises en situation. • Travail sur les dossiers et situations réels des participants. • Fiches-outils, modèles et plan d'action. • Animation par un formateur expert du domaine.	ENCADREMENT Formateurs qualifiés et expérimentés, experts de leur domaine, sélectionnés par Mon Pôle Formation.

05 Modalités d'évaluation et de suivi

ÉVALUATION DES ACQUIS • Analyse du besoin et recueil des attentes. • Évaluation continue au fil des ateliers. • Évaluation des acquis en fin de formation. • Émargement, satisfaction et attestation individuelle.	SUIVI DE L'EXÉCUTION • Émargement des participants • Certificat de réalisation remis à l'issue de la formation
SANCTION DE LA FORMATION Attestation de fin de formation et certificat de réalisation.	

06 Type de reconnaissance

Formation non certifiante — Attestation individuelle de fin de formation. La validation de l'éligibilité de l'action et de son imputabilité à l'obligation individuelle de formation demeure de la responsabilité du professionnel.

07 Modalités d'accès, financement et tarifs

MODALITÉS D'INSCRIPTION Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.	DÉLAI D'ACCÈS Inscription après entretien de cadrage ; dates fixées d'un commun accord.
FINANCEMENTS POSSIBLES • OPCO	

FORMULE	DÉTAIL	TARIF
Tarif	Individuel ou 2 à 10	Sur devis

Prix nets — exonération de TVA, article 261-4-4° du CGI.

08 Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Besoins spécifiques étudiés en amont avec notre référent handicap.

RÉFÉRENT HANDICAP
Tiffany LESTROUBAC

CONTACT
contact@monpoleformation.fr

09 Indicateurs de résultats

INDICATEUR	RÉSULTAT	MODALITÉS DE CALCUL
Taux de satisfaction	N/A	Moyenne des notes de satisfaction des stagiaires sur les 12 derniers mois
Taux d'abandon	N/A	Calculé sur les 12 derniers mois

Résultats arrêtés au 26/09/2026. N/A : donnée non disponible ou effectif insuffisant sur la période.

10 Contacts

INSCRIPTIONS ET INFORMATIONS
contact@monpoleformation.fr
01 87 66 57 66

ADRESSE
10a rue du Maréchal de Lattre de Tassigny, 76420
Bihorel

RÉCLAMATIONS
Par e-mail : contact@monpoleformation.fr